# Un député confirme : il y a des policiers radicalisés armés et Belloubet refuse de les révoquer

écrit par Christine Tasin | 13 décembre 2018

C'était sur CNews, *Morandini live* du 13 décembre 2018

**3 invités :**

Le chroniqueur Karim Zéribi, militant socialiste, ancien député européen, poursuivi en justice pour « détournement de fonds publics » et « abus de confiance ( mais là n'est pas notre propos aujourd'hui). Le personnage ose défendre les medias qui, selon lui, dénonceraient les mensonges et autres fake news, traqueraient la vérité… mais, ensuite, pour le sujet qui nous occupe, ses réactions sont tout à fait correctes

Bruno Pomart, ex-policier du Raid

Eric Diard député LR Bouches du Rhône rapporteur d'une mission d'information sur les services publics face à la radicalisation.

**Passage à retenir et à faire circuler**

Transcription de la video ci-dessous

C’est Diard  qu’il faut écouter, à partir de la minute 18 : J‘*ai vu des fonctionnaires qui m’ont expliqué à plusieurs reprises que même dans des services comme la gendarmerie, la police, l’armée, (* vers la fin de l’émission il ajoutera « *les policiers municipaux qui eux aussi peuvent être armés » ) il y a des  » trous dans  la raquette ) ça veut dire que ces services publics sont infiltrés par des terroristes ou par des islamistes radicalisés, ça veut dire qu’ils peuvent devenir des terroristes, y compris dans la gendarmerie, y compris l’armée, et dans les prisons qui sont une véritable poudrière. Les prisons c’est un bouillon de culture dans lequel les détenus se radicalisent mais qui commencent, excusez-moi l’expression, à contaminer des surveillants pénitentiaires… Ils sont identifiés, ils sont surveillés…*

Question de béotien de Morandini : *pourquoi on les garde, alors ? Pourquoi on les laisse dans la police ?*

Diard : p*arce qu’il faut des preuves, et parfois on  est dans une situation où, pour révoquer des policiers, il faut qu’on trouve des faits dans une situation annexe, par exemple un policier a eu une altercation avec un automobiliste, eh bien on va le révoquer.*

*Il y a eu une autre situation au tribunal, le type a des contacts dans des pays étrangers, avec des personnes qui appellent au djihad,  on veut le révoquer, le dossier passe devant le tribunal administratif mais les Renseignements territoriaux ne veulent pas donner tous les éléments à l’avocat, tout ça… donc la révocation est cassée*.

Morandini : *vous êtes en train de nous dire qu’il y a des policiers armés, radicalisés, dans la rue, par exemple ? On sait qu’ils peuvent passer à l’acte ? Et on les laisse armés, par exemple. Il n’y a pas de moyen de les mettre dans un bure*au…

Diard : *C'est ce qui se passe, par exemple un douanier à l'aéroport, il se radicalise, on le met dans un bureau, est-ce que c'est la solution ? Ça veut dire que'il y a un vide juridique – c'est pour ça que j'ai créé cette mission – face à ces personnes qui se radicalisent dans les différents services publics.*

Pomart, : *oui il y a des policiers armés radicalisés, en général on les surveille, mais il faut des éléments constitutifs d'une infraction, c'est toute la difficulté...*

Zéribi réagit fort justement… *J'hallucine*

Diard : *c'est pour cela que j'ai proposé des solutions.juridiques. Suite aux attentats du Bataclan il y a eu une loi Savary de mars 2016 sur les transports, cette loi prévoit un criblage des personnes de la RATP puisqu'il y avait un machiniste de la RATP dans les auteurs du Bataclan et au jour d'aujourd'hui vous avez des fonctionnaires de police qui vous disent « **si vous vous radicalisez il est plus facile de rentrer dans la police et la gendarmerie que d'être contrôleur SNCF** ».*

Zéribi *c'est pas vous qui devez agir, on a un gouvernement, un Premier Ministre. Vous soulevez un grave problème, il peut pas attendre des semaines ou des mois pour être traité. Un signalement sur ce genre d'individu devrait suffire !*

Diard : *moi je suis député de l'opposition. Moi je suis en train d'apporter des preuves au gouvernement pour leur dire « il est urgent d'agir vite ». **Je l'ai dit plusieurs fois à la Ministre de la justice,** j'ai pas l'impression que…*

Zéribi : d*ans chaque administration, il y a un code de déontologie et d'éthique, c'est pas pensable qu'on ne puisse pas révoquer quelqu'un en les utilisant.*

Diard : *Ces gens-là nous disent : on n'a pas assez d'éléments juridiques et la décision peut être cassée devant un tribunal…*

https://www.cnews.fr/emission/2018-12-13/morandini-live-du-13122018-802681

Effarant, hallucinant, comme le dit Zéribi. Et pourtant c’est la réalité.

Ils sont très forts pour faire voter des lois contre la liberté d’expression, contre les prétendues fake news, par contre, pour s’attaquer aux vrais problèmes, qui posent des questions de vie et de mort… il n’y a plus personne.

Une bonne raison de plus pour être sur les barrages samedi prochain, non ?

PS la solution on l’a déjà donnée, c’est une mesure de précaution, il suffit d’interdire aux musulmans les fonctions où, s’ils se radicalisent, ils mettent en danger la population qu’ils sont censés protéger.

http://resistancerepublicaine.com/2018/10/31/pas-de-musulmans-dans-la-police-bordel-le-policier-charge-de-proteger-riss-soupconne-de-radicalisation/

http://resistancerepublicaine.com/2018/09/01/ratp-combien-de-musulmans-parmi-les-agents-de-securite-qui-ont-droit-au-port-darme/

http://resistancerepublicaine.com/2018/04/10/les-noms-et-adresses-de-2-626-policiers-aux-mains-dune-radicalisee-cazeneuve-collomb-responsables/

http://resistancerepublicaine.com/2018/09/01/quest-ce-quils-attendent-pour-voter-une-loi-interdisant-certaines-professions-aux-musulmans/

http://resistancerepublicaine.com/2015/05/18/les-vrais-musulma

ns-doivent-etre-interdits-de-certaines-professions-et-activites/

http://resistancerepublicaine.com/2018/02/28/centrale-nucleaire-le-tribunal-administratif-indemnise-un-islamo-pour-perquisition-non-fondee/